

▣ **Éric Lalande, président de l'Unirv**



---

“Qui plus que l’entrepreneur crée de la valeur sur un territoire ?”

**Présentez-nous l'Unirv...**

**Éric Lalande :** L’[Union des industries et des entreprises de la région voironnaise](#) remonte à l’immédiat après-guerre, lorsque des industriels locaux ont décidé de gérer collectivement un service de surveillance médicale des salariés. En 1948 s’est ajoutée la gestion du 1 % logement. C’est dans le prolongement de ces missions que les entreprises fondatrices (Caves de la Grande-Chartreuse, Rossignol, Rubis, Emboutissage du Mail, Antésite...) ont officiellement créé l’Unirv en 1949. La vocation de l’association était ainsi résumée : “Développer une solidarité morale, professionnelle et interprofessionnelle entre tous les employeurs de la région voironnaise et promouvoir toutes actions propres à assurer le développement économique et social du bassin.” Cette mission est encore pleinement d’actualité ! À la fin des années 1980, l’association a affirmé son rôle de force de proposition auprès des pouvoirs publics en veillant à ce que les taxes qui pèsent sur les entreprises locales demeurent à des niveaux acceptables. L’Unirv a ensuite profondément évolué au cours des années 1990. Le service médical interentreprises et le 1 % logement sont devenus des services autonomes ; si l’association a conservé des administrateurs auprès de ces deux organismes, elle n’en assurait plus la gestion directe. À ce moment-là, l’Unirv, présidée par Jean-Jacques Bompard, ancien secrétaire général du groupe Rossignol, rassemblait 30 à 35 membres, et recherchait un vrai projet pour ses adhérents. On était alors au tout début d’Internet. Pour mieux accompagner les entreprises locales dans cette mutation, l’Unirv a lancé en 1998 un portail Internet. Les formations qui en ont découlé, et l’hébergement des sites des adhérents sur la plate-forme de l’association, ont joué un rôle fédérateur. À tel point qu’aujourd’hui, l’association regroupe 180 entreprises, qui représentent 6 000 salariés.

**Comment évoluent actuellement vos missions ?**

Grâce aux adhérents qu’elle représente désormais, l’Unirv est devenue un interlocuteur écouté et respecté. L’association joue un rôle d’interface avec les organisations professionnelles et consulaires. Nous menons avec le Medef et la CGPME des actions de sensibilisation sur différents sujets, sur le DIF (droit individuel à la formation), par exemple . Trois de nos membres sont représentés au bureau de la CCI de Grenoble, et nous relayons sur le terrain les actions proposées par les chambres consulaires. En parallèle, depuis 2003, nous avons mis en place deux nouveaux services importants. Nous avons tout d’abord créé le Multiple, un groupement d’employeurs. Il est né du constat que nous étions nombreux parmi les entreprises adhérentes à avoir des besoins en personnel, mais pas forcément pour des emplois à temps plein. Prenons l’exemple d’un cariste ou d’un conseiller juridique. Mutualiser les besoins entre les entreprises permet de proposer plusieurs équivalents temps plein sur l’année, d’offrir plus de sécurité aux salariés, et éventuellement de mener vers l’emploi des personnes qui y ont difficilement accès. Vingt et une personnes sont aujourd’hui

employées par le Multiple. Mais au total, c'est plus d'une centaine de personnes qui ont bénéficié des services du groupement d'employeurs, et une vingtaine d'entre elles ont transformé leur mission en CDI dans une entreprise. En 2007, le Multiple a d'ailleurs reçu le label "GE de qualité", décerné par le Groupement des employeurs de France pour le travail accompli. Il s'agit d'un service vraiment concret, qui répond à une vraie problématique de nos adhérents et qui a le mérite de contribuer à des solutions pour l'emploi durable. La deuxième grande initiative est la création d'une plate-forme de compétences pour le Centre Isère, qui part de l'observation que nous avons tous tendance à chercher bien loin des compétences dont nous disposons pourtant à proximité. L'action a donc consisté à rassembler dans une base de données des experts, des consultants indépendants locaux susceptibles de répondre aux besoins des entreprises, par exemple dans les domaines du développement commercial, des démarches qualité, des ressources humaines, etc. Le service est géré par une association indépendante présidée par Patrick Picton, par ailleurs président de l'Union commerciale et économique de Voiron (Ucev). J'ajoute que l'Unirv participe à la plate-forme d'initiative locale pour accompagner les nouveaux projets de création d'entreprise, et que nous comptons ici la seule Maison de l'emploi en France, comprenant au poste de vice-président l'un de nos adhérents, par dérogation préfectorale. Notre contribution locale sur le thème de l'emploi fait que nous avons naturellement été acceptés par tous les représentants du service public de l'emploi.

### **Quel diagnostic faites-vous aujourd'hui de la situation économique du territoire ?**

Le Pays voironnais ne manque pas d'attractivité, comme en témoigne le nombre de projets de créations ou d'implantations d'entreprises. Nous connaissons un taux de chômage de 6,8 % dans le bassin d'emploi, bien en deçà de la moyenne nationale, et finalement peu éloigné d'une situation de plein emploi. Depuis 2000, le niveau de la taxe professionnelle s'est accru de 10 % dans le Voironnais, ce qui est considérable. Cette augmentation est due aussi bien aux entreprises nouvelles qu'aux entreprises existantes. J'observe en outre que des paris ont été gagnés : un acteur comme Gueydon, premier importateur européen et troisième vendeur national de jouets, n'a cessé de renforcer son ancrage local en Voironnais. Je note enfin que lorsque de grandes entreprises ont eu des difficultés, elles ont été largement compensées par le dynamisme de petites et moyennes entreprises. Ce contexte positif ne nous empêche pas, au sein de l'Unirv, de rester vigilants, notamment auprès des pouvoirs publics, avec lesquels nous nous attachons à entretenir de bonnes relations de travail. Sur des dossiers importants, comme celui des transports des salariés ou celui des réserves foncières pour le développement de nos entreprises, nous tenons à exprimer notre voix. L'économie, il y a ceux qui en parlent, et ceux qui la font. Qui plus que l'entrepreneur crée de la valeur sur un territoire ?

### **Quels sont maintenant vos projets ?**

Les réussites et les projets sont nombreux en Voironnais, et je peux en parler avec passion ! Après le Multiple et la plate-forme de compétences, un nouveau pari consiste à faire tomber les barrières qui, traditionnellement, existent entre les industriels et les commerçants, et au sein du commerce, entre les grandes enseignes de périphérie et le commerce de centre-ville. Nous nous y employons, car ces barrières n'ont plus lieu d'être : nous le voyons avec des entreprises comme Gueydon ou Gozzi, qui détiennent des marques à la fois de centre-ville et de périphérie. Elles témoignent de la complémentarité entre ces deux formes de distribution. Par ailleurs, depuis six mois, l'Unirv a conclu un accord avec l'Ucev, dont les adhérents ont désormais rejoint notre portail. Nous réfléchissons ensemble, et avec l'appui de la Caisse d'Épargne et du Pays voironnais, à la création d'un service de chèques-cadeaux pour les salariés à échanger auprès des commerces de l'Ucev. Avec Patrick Picton, nous partageons la même vision : la bonne santé du commerce est essentielle à l'essor économique de la région.

É. Ballery